

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 41 (1979)
Heft: 1

Rubrik: AGRAMA 1979. Problèmes de la branche du commerce des machines agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AGRAMA 1979

Foire suisse de la machine agricole, Lausanne (du 8 au 13 février 1979)

Conférence de presse de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles (ASMA)

Problèmes de la branche du commerce des machines agricoles

Exposé de M. G. Kilchenmann, Zollikofen BE, président de l'ASMA



La **concurrence** dans notre branche — qui occupe tout de même 6000 personnes — a nettement augmenté. A la diminution continue des établissements agricoles et, suite logique, à la disparition d'un groupe de clients potentiels sur un marché déjà modeste, s'ajoute la situation monétaire qui vous est suffisamment connue. Permettez-moi de choisir dans ce complexe de problèmes un seul fait, souvent trop peu pris en considération: l'importateur suisse qui désire rester productif doit acheter à l'avance et à long terme. Lors d'une baisse de cours de la valeur étrangère, il ne lui sera possible de faire profiter immédiatement ou à brève échéance le consommateur des avantages monétaires qu'en subissant lui-même une perte, vu que le stock acheté à un cours plus élevé devra être liquidé préalablement.

Importation directe

La situation monétaire a conduit à de massives importations directes. Pour le consommateur, le prix d'achat brut en Suisse est souvent nettement plus élevé que celui demandé par les commerçants étrangers frontaliers. Ceci est en partie dû au fait que les grands fournisseurs étrangers ne vendent pas leurs produits à des prix uniformes. Ils s'adaptent aux circonstances des différents pays, ce qui signifie que les importateurs suisses doivent acheter à des prix plus élevés que leurs collègues en France, en Italie ou en Allemagne.

Frais de distribution

A ceci s'ajoute le fait que chez nous les frais de distribution sont également plus élevés qu'à l'étranger. En plus de la structure agricole et des données topographiques de notre pays, c'est le petit marché — les petites quantités qui peuvent être vendues — qui fait monter les prix. Les exemples suivants le démontrent:

En Autriche env. 8 à 10'000 tracteurs sont vendus par année, en Allemagne et en Italie env. 50 à 70'000 et en France même 60 à 70'000 environ. En Suisse, par contre, il s'agit d'env. 3 à 4000 tracteurs.

Les chiffres ci-dessus montrent clairement qu'avec de telles différences, les frais de distribution par pièce représentent une autre proportion que dans nos pays voisins. A ceci viennent s'ajouter les grandes exigences de la clientèle suisse concernant le service d'entretien, les pièces de rechange ainsi que la garantie. Il est donc clair que chez nous le prix du consommateur **doit** être différent de celui des pays avec un chiffre d'affaires plus important.

Il est d'autant plus étonnant et ceci souligne la capacité de notre branche — comme des enquêtes détaillées l'ont montré — que les marges des importa-

teurs et des commerçants en Suisse ne sont par rapport au prix de vente brut que de quelques pour cent plus élevés que dans nos pays voisins.

Fausses comparaisons

Vu la complexité de tout le problème il n'est pas étonnant que le paysan, attiré par les prix de nos pays voisins, devienne importateur direct. Il ne réalise pas que souvent il compare deux choses différentes. Il oublie que les prix suisses comprennent **l'impôt sur le chiffre d'affaires**. Il oublié également que dans le prix-courant les **frais de transport** sont déjà compris. Souvent il ne réalise pas que les modèles achetés à l'étranger ne sont pas munis de **l'équipement de base prescrit par nos lois**. En outre, les importateurs suisses vendent les produits étrangers avec un **équipement supplémentaire, permettant d'adapter les machines d'une manière optimale à nos besoins**.

Les prix comprennent également une **garantie** et d'autres prestations telles que **service de réparation** et important **stock de pièces de rechange** par exemple.

Il arrive donc — et ce n'est pas un cas unique — qu'un paysan qui importe son tracteur directement, constate finalement qu'il l'a acheté plus cher à l'étranger que chez le marchand de son village.

A ce sujet, je me permets d'attirer votre attention sur un autre problème: Il est clair qu'un importateur suisse et ses équipes d'entretien ne sont pas particulièrement intéressés à réparer des tracteurs ou des machines agricoles achetés à l'étranger chez la concurrence. Il est donc devenu courant que des mécanisiens étrangers viennent faire des «tournées de réparation» en Suisse. Nous ne savons pas si les paysans qui importent directement de l'étranger et qui profitent desdits services réalisent qu'ils compromettent directement des emplois en Suisse.

Réductions de prix

La branche de la machine agricole en Suisse s'efforce dans son propre intérêt d'offrir au consommateur le meilleur produit à un prix aussi avantageux que possible. Nos maisons le font profiter de l'avantage monétaire en diminuant les prix de 7 à 13%, dans certains cas même de 17%. Considérant les

faits mentionnés plus haut, il s'agit là de prestations remarquables en faveur du consommateur.

Les efforts de notre association dans l'intérêt de ses clients ne s'arrêtent toutefois pas là et on peut constater que les efforts de l'ASMA et de ses membres en vue de faire fixer par les gros fournisseurs des **prix valables pour toute l'Europe** font des progrès. Les prix fantaisistes doivent disparaître le plus vite possible et une politique d'information améliorée et ouverte doit aider le consommateur à perdre ses doutes et lui permettre une comparaison réelle des prix.

Dans l'intérêt de tous

Nous savons tous que l'agriculture suisse ne peut remplir sa tâche qu'avec une amélioration de la structure et des mesures de rationalisation en engageant des moyens de production techniques adaptés. L'agriculture, ainsi que les autorités appelées à mettre au point et appliquer une politique agricole ont intérêt non seulement à s'engager pour une classe paysanne saine mais également pour une industrie de moyens de production efficace. Ceci afin de maintenir dans l'intérêt de tous la productivité d'une branche, qui, elle-même, fait tout son possible pour rester à la hauteur de sa tâche comme le montrera une fois de plus la prochaine AGRAMA.

De tout un peu

En République fédérale allemande

450 agriculteurs préservés de la mort grâce aux arceaux de sécurité

Depuis 1970, environ 450 personnes occupées dans l'agriculture ont échappé à la mort grâce à l'arceau de sécurité dont les tracteurs utilisés étaient équipés. Cette indication provient de la documentation des syndicats agricoles allemands.

Trad. R.S.

Institut allemand pour les techniques
et constructions agricoles
KTBL